



**Fédération Associative pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural**

104 rue Robespierre – 93170 BAGNOLET

Tél. 01 43 63 41 50 - E-mail. [jmelou@fadear.org](mailto:jmelou@fadear.org)

Site Internet <http://www.agriculturepaysanne.org/>

---

## **Accompagner les Porteurs de projet et les Paysans\_nes sur le volet URBANISME**

**Formation en **distanciel**  
jeudi 27 MAI 2021 matin**

---

Cette action de formation vise à mieux outiller les animatrices/teurs (et porteurs de projets & paysans\_nes) afin qu'ils acquièrent les bases pour informer et appuyer notamment les porteurs de projet et paysans\_nes, en matière de question relative à l'**Urbanisme**.

L'enjeu de l'accès au foncier demeure l'un des premiers freins à l'installation/transmission et intervient dans de nombreux maillons et temps de décisions d'un projet (choix dans sa stratégie de recherche, acteurs à qui je m'adresse pour avancer dans la démarche, droit de construction, comprendre la situation foncière d'une ferme à transmettre, échanger avec un propriétaire, ...).

De ce fait, il est intéressant pour un\_e animateur/trice d'appréhender les notions de base relative à l'**URBANISME** dans le cadre de l'**ACCES** à la TERRE et donc du FONCIER afin d'aiguiller au plus tôt les porteurs de projet & paysans\_nes vers les bons interlocuteurs et en étant acteur de sa stratégie de recherche dans le domaine, afin d'avancer dans son projet d'installation et son développement une fois installé.

**Nous vous invitons donc :**

**jeudi 27 MAI 2021 de 9h00 à 13h00  
en distanciel via plateforme **Zoom****

**Objectifs pédagogiques de la journée de formation :**

- Maîtriser la situation d'une commune au regard des règles d'urbanisme
- Identifier et de maîtriser la hiérarchie des documents et règles d'urbanisme
- Maîtriser le contenu d'un PLU
- Acquérir les bases réglementaires sur l'élaboration ou l'évolution d'un PLU

Lieu : en distanciel – via Zoom

Durée de formation : 7 heures. Organisme de Formation : Fadear

n° SIRET : 349 902 536 00029 APE 8559A

n° de déclaration d'activité d'organisme de formation : 11930337193

Référencé au Datadock : n° 0014250

**Public** : Tout\_e\_s salarié\_e\_s accompagnant des porteurs de projets et des paysans\_nes, porteurs de projets et responsables et paysans-nes adhérents\_e\_s au réseau Confédération paysanne / Adear.

**Prérequis** : AUCUN, formation d'initiation.

**Accessibilité aux personnes handicapées** : nous vous invitons à nous contacter directement sur ce sujet pour évaluer l'accès en fonction du type de handicap, et si besoin trouver des solutions.

**Avec l'intervention de** : **Delphine Gavend** – Juriste Confédération paysanne nationale

**Animateur – Facilitateur** : **Julien Melou**, animateur formation FADEAR

### Déroulé de la matinée de formation

\* le jeudi 27 Mai 2021 matin

**Accueil à partir de 8h50** (*test connexion – visio*)

9h00 - 9h15 : Accueil, introduction et présentation de la session de la matinée et des objectifs, ajustement de la formation dans son déroulé, suivant les attentes des participant\_e\_s.

#### Contenu développé

- **la situation d'une commune au regard des règles d'urbanisme (PLU (Plan Local d'Urbanisme), carte communale, RNU (règlement national d'urbanisme))**/

- **la hiérarchie des documents et règles d'urbanisme (SCOT (schémas de cohérence territoriale), loi montagne, loi littoral...)**

- **le contenu d'un PLU (où les consulter, le zonage, le règlement de chaque zone) et l'incidence du PLU sur les possibilités de construire notamment en zone Agricole.**

- **quelques notions sur l'élaboration ou l'évolution d'un PLU.**

- **questions/réponses et mutualisation suivant vos cas pratiques et concrets de situations locales d'accompagnement de porteurs de projets et de paysans\_nes dans ce domaine de l'Urbanisme, pour mettre en pratique vos acquis de formation précédents.**

12h45 – 13h00 : Clôture de la journée, Bilan, Évaluation et Perspectives.

\* *A l'issue de la formation : Évaluation de la formation par les stagiaires et évaluation des compétences à travers un questionnaire.*

Méthode et pédagogie : apports fondamentaux (supports projetés et papiers), questions/réponses, cas pratiques, travaux, analyse, échanges et débats.

Contact inscription :

Julien Melou, animateur Fadear. Tél : 01 43 63 41 50 - [jmelou@fadear.org](mailto:jmelou@fadear.org)

## *Modalités générales*

**Coût formation pour les salarié e s : 100 €/4 heures (soit 25 €/heure)** à l'ordre de la Fadear, possibilité de prise en charge partielle par le fonds OCAPAT dans la limite de leur dispositif (Boost Compétences - <https://www.ocapiat.fr/entreprises-de-moins-de-11-salaries-offre-volontaire-boost-competences/>).

Pour les autres situations de statut suivant votre cas, nous contacter.

*On vous remettra tous les documents nécessaires pour les démarches auprès de votre fonds de formation pour que vous soyez remboursés intégralement.*

**Attestation de formation :**

Une attestation de formation délivrée par la Fadear vous sera fournie en fin de formation.

**Bulletin d'inscription à nous renvoyer – Formation – Jeudi 27 Mai 2021 matin  
Accompagner les Porteurs de projet et les Paysans\_nes sur le volet Urbanisme  
(Formation n°A)**

Nom Prénom : .....

Structure : .....

Adresse complète :

.....

Tel et E-Mail :

.....

Attentes particulières vis-à-vis de la formation :

.....

.....

.....